

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2016/34

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	24

L'An deux mille seize et le **mardi 26 avril à 20 heures 00**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 19 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, SARTHE, COUROUAU, BARRABOURG, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, MOUNAUT, ALBIRA, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ, et Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, BARRAQUE, TOUTU et MOULAT.

Présent suppléant : M. CAILLEAUX.

M. CASAUBON donne procuration à M. MARTIN
M. BOUTONNET donne procuration à M. GOMEZ
M. CASADEBAIG donne procuration à M. MOUNAUT

Secrétaire de séance : M. MASONNAVE

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BP 2016

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2016 transmis et joint à la présente délibération, Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2016

Le rapport entendu

Le Conseil Communautaire, à la majorité (1 CONTRE : M. SANZ ;
8 ABSTENTIONS : M. COUROUAU, M.MOUNAUT,
M. BARRABOURG, M.ALBIRA, M.CASADEBAIG,
M.COURTIE, M.MASONNAVE, Mme TOUTU),

ADOpte le budget primitif 2016 de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

Investissement

Dépenses : propositions nouvelles **1 989 176 €** (pour rappel total budget 3 466 127 €)

Recettes : propositions nouvelles **2 082 288 €** (pour rappel total budget 3 466 127 €)

Fonctionnement

Dépenses : **8 059 902 €**

Recettes : **8 059 902 €**

REÇU

le **27 AVR. 2016**

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

Pour le Président,
Jean-Paul CASAUBON

Et par délégation
Le 1^{er} Vice-président
Fernand MARTIN

